

FORMULAIRE TR-1 BE

PART I

1) Statut de la notification

Définitive

2) Emetteur

Nom AB INBEV
Numéro d'identification 0417-497-106

3) Motif de la notification

Acquisition ou cession du contrôle d'une entreprise qui détient une participation dans un émetteur

4) Notification par

Des personnes agissant de concert qui ont conclu un accord visant à obtenir le contrôle, à faire échouer une offre ou à maintenir le contrôle
Des personnes agissant de concert qui ont conclu un accord portant sur l'exercice de leurs droits de vote, en vue de mener une politique commune durable
Des personnes agissant de concert qui ont conclu un accord relatif à la possession, l'acquisition ou la cession de titres conférant le droit de vote
Une entreprise mère ou une personne détenant le contrôle

5) Personne(s) tenue(s) à notification

Nom (& forme juridique pour les personnes morales)	Adresse (pour les personnes morales)
EPS SA de droit luxembourgeois	Route de Longwy, 488 - 1940 Luxembourg
M. Jorge Paulo Lemann	
M. Carlos Alberto de Veiga Sicupira	
M. Marcel Hermann Telles	
BRC SàRL de droit luxembourgeois	1, Rue Schiller L - 2519 Luxembourg
Stichting Anheuser-Busch InBev	De Boelelaan 7 - 1083 Amsterdam - Pays-Bas
Anheuser-Busch InBev SA	Grand Place 1 - 1000 Bruxelles
Rayvax Société d'Investissements SA	Square Vergote 19 - 1200 Bruxelles
Stichting Fonds InBev Baillet Latour	Ceresstraat 1 - 4811 CA Breda - Pays-Bas
Fonds InBev Baillet Latour SPRL à finalité sociale	Grand Place 1 - 1000 Bruxelles
Fonds Verhelst SPRL à finalité sociale	Brouwerijplein 1 - 1300 Leuven
Fonds Voorzitter Verhelst SPRL à finalité sociale	Brouwerijplein 1 - 1300 Leuven

6) Cédant(s) des droits de vote (A remplir uniquement lorsque l'article 7 de la loi du 2 mai 2007 est d'application)

Nom (& forme juridique pour les personnes morales)	Adresse (pour les personnes morales)

Veuillez compléter "part II" pour les coordonnées des personnes visées aux points 5 et 6

Cliquez

7) Date de dépassement de seuil

27/12/2013 (DD/MM/YYYY)

8) Seuil franchi (en %)

Si la participation est tombée en dessous du seuil minimum, il vous est loisible de ne pas donner de données chiffrées au point 10

9) Dénominateur

1.607.844.590

Veillez compléter le dénominateur avant d'introduire les détails

10) Détails de la notification

A) Droits de vote	Notification précédente	Après la transaction			
	# droits de vote	# droits de vote		% de droits de vote	
Détenteurs de droits de vote		Attachés à des titres	Non liés à des titres	Attachés à des titres	Non liés à des titres
EPS	100.000	100.000		0,01%	
EPS Participations	130.063.567	130.063.567		8,09%	
M. Jorge Paulo Lemann + sociétés contr	0	0		0,00%	
M. Carlos Alberto de Veiga Sicupira + sc	0	0		0,00%	
M. Marcel Hermann Telles + sociétés co	0	0		0,00%	
BRC	32.966.462	32.966.462		2,05%	
Stichting Anheuser-Busch InBev	663.074.830	663.074.830		41,24%	
Anheuser-Busch InBev	1.499.454	1.093.369		0,07%	
Brandbrew	525.433	525.433		0,03%	
Sous total	828.229.746	827.823.661		51,49%	
Rayvax Société d'Investissements	10	10		0,00%	
Sébastien Holding	484.794	484.794		0,03%	
Sous total	484.804	484.804		0,03%	
Stichting Fonds InBev Baillet Latour	0	0		0,00%	
Fonds InBev Baillet Latour	5.485.415	5.485.415		0,34%	
Sous total	5.485.415	5.485.415		0,34%	
Fonds Verhelst	0	0		0,00%	
Fonds Voorzitter Verhelst	6.997.665	6.997.665		0,44%	
Sous total	6.997.665	6.997.665		0,44%	
TOTAL		840791545	0	52,29%	0,00%

Commencer d'abord par les "groupes" de détenteurs.
Ajouter les sous-totaux puis terminer par les détenteurs seuls
Les totaux , les "sous-totaux" et les % seront mis à jour après avoir utilisé la
touche <CALCULER> ci dessous

B) Instruments financiers assimilés	Après la transaction				
	Type d'instrument financier	Date d'échéance	Date ou délai d'exercice ou de conversion	# droits de vote pouvant être acquis en cas d'exercice de l'instrument	% de droits de vote
EPS Participations	Certificats émis par la Stichting Anheuser-Busch InBev			331.537.415	
BRC	Certificats émis par la Stichting Anheuser-Busch InBev			331.537.415	
TOTAL	(par rapport à toutes les dates d'échéance)			0	0,00%

Les totaux ne seront mis à jour qu'après avoir utilisé la touche <CALCULER>
ci dessous

TOTAL (Droits de vote & Instruments financiers assimilés)	# de droits de vote	% de droits de vote
CALCULER	840.791.545	52,29%

11) Chaîne des entreprises contrôlées par l'intermédiaire desquelles la participation est effectivement détenue (le cas échéant)

Veuillez décrire ici ou joindre le schéma en annexe à votre envoi

voir annexe

12) En cas de droits de vote détenus suite à une procuration en vue d'une seule AG

Détenteur

cessera de détenir/détiendra à nouveau0

droits de vote à partir du

13) Information supplémentaire

A) Obligations convertibles et droits à la souscription de titres conférant le droit de vote non encore émis détenus					
Détenteur	Type d'instrument financier	Date d'échéance (DD/MM/YYYY)	Date ou délai d'exercice ou de conversion	Nombre	# droits de vote pouvant être acquis en cas d'exercice ou de conversion de l'instrument

B) Actions sans droit de vote	
Détenteur	Nombre

C) Remarques

La présente déclaration est justifiée par l'acquisition, par la stichting de droit hollandais Fonds InBev Baillet Latour, d'une participation de contrôle dans la SPRL à finalité sociale Fonds InBev Baillet Latour. Quant à la SPRL à finalité sociale Fonds Verhelst, elle détient une participation de contrôle dans la SPRL à finalité sociale Fonds Voorzitter Verhelst

Fait à

Bruxelles

Le

15/01/2014 (DD/MM/YYYY)

Nom & qualité

Signature

FORMULAIRE TR-1 BE

PART II

Personnes soumises à notification

<u>Nom</u> (et forme juridique pour les personnes morales)	<u>Adresse</u> (siège social pour les personnes morales)	<u>téléphone</u>	<u>email</u>	<u>personne de contact</u> (pour les personnes morales)
EPS SA de droit luxembourgeois	Route de Longwy, 488 - 1940 Luxembourg			
M. Jorge Paulo Lemann				
M. Carlos Alberto de Veiga Sicupira				
M. Marcel Hermann Telles				
BRC SàRL de droit luxembourgeois	1, Rue Schiller L - 2519 Luxembourg			
Stichting Anheuser-Busch InBev	De Boelelaan 7 - 1083 Amsterdam			
Anheuser-Busch InBev SA	Grand Place 1 - 1000 Bruxelles			
Rayvax Société d'Investissements	Square Vergote 19 - 1200 Bruxelles			
Stichting Fonds InBev Baillet Latour	Ceresstraat 1 - 4811 CA Breda - Hollande			
Fonds InBev Baillet Latour SPRL	Grand Place 1 - 1000 Bruxelles			
Fonds Voorzitter Verhelst SPRL	Brouwerijplein 1 - 1300 Leuven			

Mandataire

<u>Nom</u> (et forme juridique pour les personnes morales)	<u>Adresse</u> (siège social pour les personnes morales)	<u>téléphone</u>	<u>email</u>	<u>personne de contact</u> (pour les personnes morales)
BRC, MM. Lemann, da Veiga Sicupira et Hermann Telles ainsi qu'au nom d'un administrateur		00 32 2 533 53 18	marc.fyon@stibbe.com	Marc Fyon
EPS, Rayvax ainsi qu'un nom d'un administrateur		0032 2 533 17 64	sandrine.hirsch@simontbra	Sandrine Hirsch

Données de facturation

<u>Nom</u> (et forme juridique pour les personnes morales)	<u>Adresse</u> (siège social pour les personnes morales)	<u>téléphone</u>	<u>email</u>	<u>personne de contact</u> (pour les personnes morales)
Anheuser-Busch InBev SA	Grand Place 1 - 1000 Bruxelles	00 32 16 27 68 70	Benoit.Loore@ab-inbev.com	Benoît Loore

Les données à caractère personnel transmises par le biais du présent formulaire seront traitées, conformément à la loi du 8 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel, par la FSMA, sise rue du Congrès 12-14, à 1000 Bruxelles.

La FSMA traite ces données dans le but de contrôler le respect du titre II de la loi du 2 mai 2007 et de ses arrêtés d'exécution.

Les données traitées pourront éventuellement être transmises à des tiers dans les conditions prévues aux articles 74 et 75 de la loi du 2 août 2002 relative à la surveillance du secteur financier et aux services financiers.

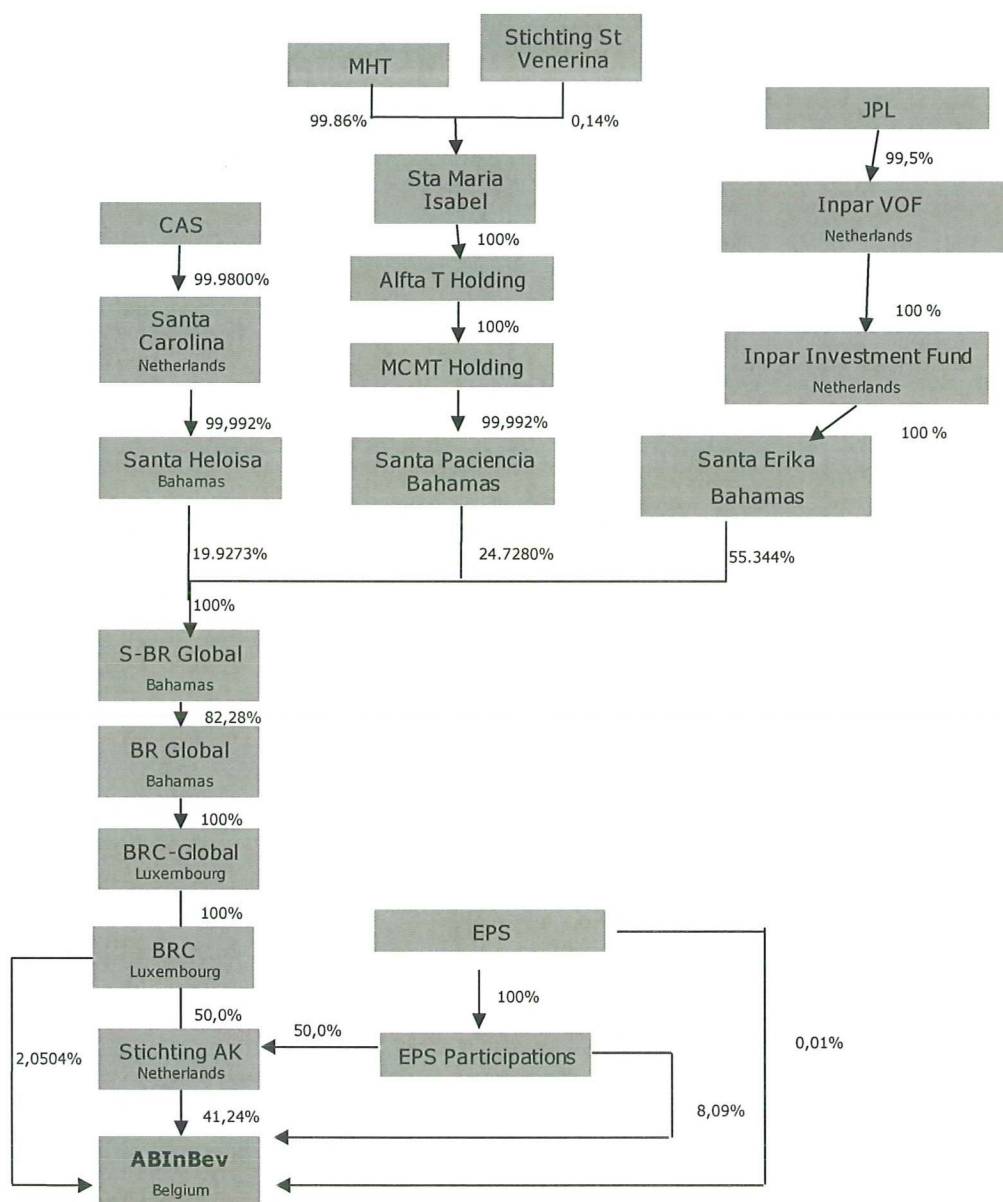
Pour autant que les données traitées ne soient pas couvertes par le secret professionnel de la FSMA, les personnes physiques dont les données sont traitées disposent d'un droit d'accès et de rectification de ces données conformément aux articles 10 et 12 de la loi du 8 décembre 1992 susmentionnée.

Annexe à la déclaration de transparence

a. Commentaires sous le point 11) : accord de concert et structure de l'actionnariat stable d'Anheuser-Busch InBev

- 1) EPS, EPS Participations, Rayvax Société d'Investissements, BRC et la Stichting Anheuser-Busch InBev sont liés par une convention d'actionnaires organisant le contrôle conjoint par EPS, EPS Participations et BRC de la Stichting Anheuser-Busch InBev et instituant un concert avec Rayvax Société d'Investissements.
- 2) Anheuser-Busch InBev et sa filiale Brandbrew sont contrôlées par la Stichting Anheuser-Busch InBev, elle-même conjointement contrôlée par EPS, EPS Participations et BRC.
- 3) Le Fonds InBev Baillet Latour et le Fonds Voorzitter Verhelst ont également conclu un accord de concert avec la Stichting Anheuser-Busch InBev. Le Fonds InBev Baillet Latour est contrôlé par la stichting de droit hollandais Fonds InBev Baillet Latour. Le Fonds Voorzitter Verhelst est quant à lui contrôlé par la SPRL à finalité sociale Fonds Verhelst.
- 4) EPS Participations est détenue intégralement par EPS qui, pour sa part, ne fait l'objet d'aucun contrôle.
- 5) Le contrôle ultime de BRC est détenu conjointement par Messieurs Jorge Paulo Lemmann, Carlos Alberto da Veiga Sicupira et Marcel Herrmann Telles. Voyez le tableau ci-après pour plus de détails concernant la chaîne de contrôle complète de BRC.
- 6) Sébastien Holding est contrôlée par Rayvax Société d'Investissements.

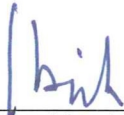
Ownership Structure of the Stichting Anheuser-Bush InBev (18 Dec. 2013)



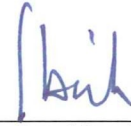
b. Remarques sous le point 13), c):

- 1) Les personnes physiques exerçant le contrôle ultime sur BRC effectuent la déclaration pour le compte des sociétés exerçant un contrôle intermédiaire en amont de BRC, en vertu de l'article 11, §1^{er} de la loi du 2 mai 2007. On notera qu'aucune de ces sociétés ne détient directement des actions Anheuser-Busch InBev. Etant donné que de très nombreuses sociétés détiennent un contrôle intermédiaire sur BRC sans toutefois détenir de participation dans Anheuser-Busch InBev, ces sociétés n'ont pas été reprises dans le tableau des quotités, mais dans un tableau distinct (voy. ci-dessus).
- 2) EPS effectue la déclaration pour le compte de EPS Participations, sa filiale, en vertu de l'article 11, § 1^{er} de la loi du 2 mai 2007.
- 3) Rayvax Société d'Investissements effectue la déclaration pour le compte de Sébastien Holding, sa filiale, en vertu de l'article 11, § 1^{er} de la loi du 2 mai 2007.
- 4) Anheuser-Busch InBev effectue la déclaration pour le compte de Brandbrew, sa filiale, en vertu de l'article 11 § 1^{er} de la loi du 2 mai 2007.
- 5) La Stichting Fonds InBev Baillet Latour effectue la déclaration pour le compte de la SPRL à finalité sociale Fonds InBev Baillet Latour, en vertu de l'article 11, §1^{er} de la loi du 2 mai 2007. La Stichting ne détient directement aucune action Anheuser-Busch InBev.
- 6) La SPRL à finalité sociale Fonds Verhelst effectue la déclaration pour le compte de la SPRL à finalité sociale Fonds Voorzitter Verhelst, en vertu de l'article 11, §1^{er} de la loi du 2 mai 2007. La première desdites sociétés ne détient directement aucune action Anheuser-Busch InBev.

Pour EPS, en son nom propre
et pour le compte d'EPS
Participations



Nom : Sandrine Hirsch
Fonction : Mandataire de M.
Alexandre Van Damme,
Administrateur

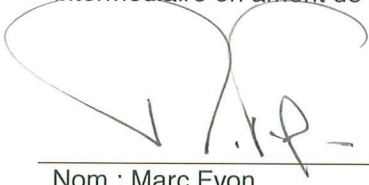


Nom : Sandrine Hirsch
Fonction : Mandataire de M.
Paul-Louis Cornet de Ways-
Ruart, Administrateur



Nom : Sandrine Hirsch
Fonction : Mandataire de M.
Grégoire de Spoelberch,
Administrateur

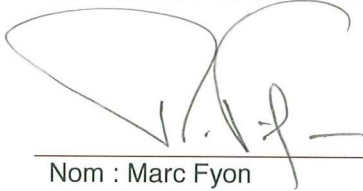
Pour Monsieur Jorge Paulo Lemann,
en son nom propre et pour le compte des
sociétés exerçant un contrôle
intermédiaire en amont de BRC

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'M. Fyon', written over a horizontal line.

Nom : Marc Fyon

Fonction : Mandataire

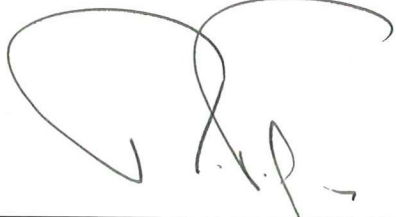
**Pour Monsieur Carlos Alberto da Veiga
Sicupira**, en son nom propre et pour le
compte des sociétés exerçant un contrôle
intermédiaire en amont de BRC



Nom : Marc Fyon

Fonction : Mandataire

**Pour Monsieur Marcel Herrmann
Telles**, en son nom propre et pour le
compte des sociétés exerçant un contrôle
intermédiaire en amont de BRC

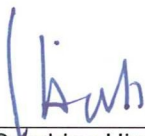
A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'M' followed by a smaller 'F' and a horizontal line.

Nom : Marc Fyon

Fonction : Mandataire

A long, horizontal, slightly curved handwritten line in black ink.

**Pour la Stichting Anheuser-
Busch InBev,**

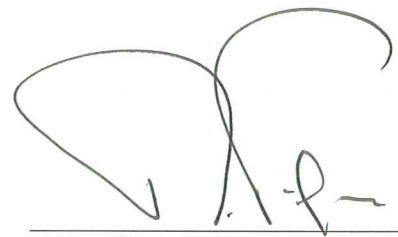


Nom : Sandrine Hirsch
Fonction : Mandataire de M.
Alexandre Van Damme, class A
Director

Nom: Marc Fyon
Fonction : Mandataire

**Pour la Stichting Anheuser-
Busch InBev,**

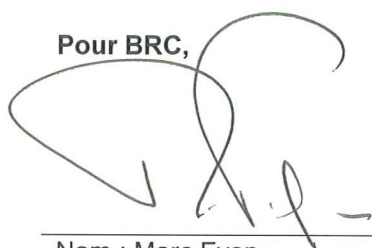
Nom : Alexandre Van Damme
Fonction : class A Director



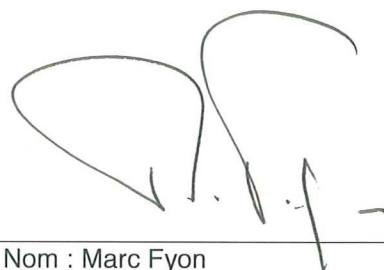
Nom: Marc Fyon
Fonction : Mandataire de
Monsieur Carlos Alberto da
Veiga Sicupira, Class B Director



Pour BRC,

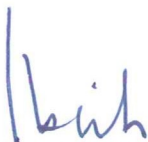


Nom : Marc Fyon
Fonction : Mandataire de
Monsieur Marcel Herrmann
Telles, administrateur



Nom : Marc Fyon
Fonction : Mandataire de
Monsieur Carlos Alberto da
Veiga Sicupira, administrateur

**Pour Rayvax Société
d'Investissements,** en son
nom propre et pour le compte
de Sébastien Holding

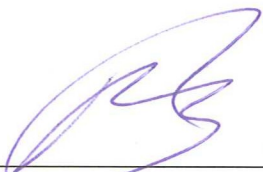


Nom : Sandrine Hirsch
Fonction : Mandataire de M.
Paul-Louis Cornet de Ways-
Ruart, Administrateur



Nom: Sandrine Hirsch
Fonction : Mandataire de M.
Bernard Boon Falleur,
Administrateur

Pour Anheuser-Busch InBev,
en son propre et pour le compte
de Brandbrew

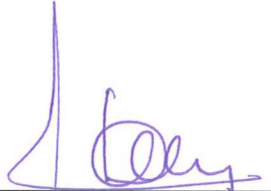


Nom : **Benoit Loore**
Fonction : VP Corporate Governance
Assistant Corporate Secretary



Nom: **Ann RANDON**
Fonction : **VP CONTROL**

Pour la SPRL à finalité sociale
Fonds Verhelst, en son nom
propre et pour le compte de la
SPRL à finalité sociale Fonds
Voorzitter Verhelst ,

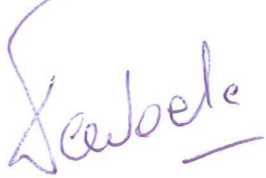


Nom : K. VAN ROY
Fonction :



Nom: C. VERMEIR
Fonction :

Pour la Stichting Fonds InBev
Baillet Latour, en son nom
propre et pour le compte de la
SPRL à finalité sociale Fonds
InBev Baillet Latour



Nom : A. DEWAELE
Fonction : ADMINISTRATEUR

Nom:
Fonction :